

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MITIS
MUNICIPALITÉ DE LA RÉDEMPTION

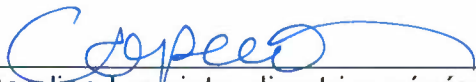
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par la soussignée, Caroline Lapointe, directrice générale et secrétaire trésorière de la susdite municipalité,

QUE LA SÉANCE DE CONSEIL ORDINAIRE PRÉVUE LE 6 MAI 2019 À 20H00
AURA LIEU LE 7 MAI 2019 À 20H00

DONNÉ à La Rédemption ce 25^e jour du mois d'avril 2019.



Caroline Lapointe, directrice générale et secrétaire trésorière


=====

Certificat de publication (Article 420)

Je, soussignée, Caroline Lapointe, secrétaire trésorière, résidente à Sainte-Irène, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir :

Bureau municipal
Site internet de la municipalité

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25^e jour du mois d'avril 2019.



Caroline Lapointe, directrice générale et secrétaire trésorière